



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse – Édition Spéciale
Prix Indianocéanie**

*Les articles contenus dans ce document
n'engagent que les auteurs et les sources
dont ils émanent. Ils ne reflètent en
aucun cas une position officielle de la COI*

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Culture	3
○ COI : lancement d'un appel à écriture du prix littéraire "le Prix Indianocéanie"	
○ [VIDÉO] La Commission de l'Océan Indien lance le Prix Indianocéanie	
○ Valoriser les talents artistiques régionaux à travers le Prix Indianocéanie	
○ La COI lance le Prix Indianocéanie	
○ « Prix Indianocéanie » : honneur à l'expression littéraire francophone	
○ Prix Indianocéanie : Appel à écritures ouvert !	
○ Littérature Océan Indien : La Commission Océan Indien lance le Prix Indianocéanie	
○ Prix Indianocéanie - Appel à écritures ouvert pour les auteurs francophones	
○ Concours : La COI lance le Prix Indianocéanie	
○ [Vidéo] Prix Indianocéanie : La COI lance son concours d'écriture	
○ Prix Indianocéanie	
○ Prix Indianocéanie avec le Conseil Départemental : Une manifestation littéraire pour valoriser les talents artistiques régionaux	
○ Prix Indianocéanie, appel à écritures	
○ Prix Indianocéanie : un appel à écriture lancé	
○ Prix Indianocéanie : livre ta plume	
○ Prix littérature de l'océan Indien – Écrivains et poètes, livrez vite votre plume	



COI : lancement d'un appel à écriture du prix littéraire “le Prix Indianocéanie”



Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi, a lancé ce matin un prix littéraire baptisé “le Prix Indianocéanie”. Cette manifestation littéraire a pour but de valoriser le patrimoine commun des cinq îles membres de la Commission de l'océan Indien, notamment, l'Île Maurice, l'Île de la Réunion, les Seychelles, l'Union des Comores, et Madagascar.

Le Prix Indianocéanie, réalisé avec l'appui du Département de la Réunion et le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, vise aussi à promouvoir les talents artistiques régionaux. Une œuvre littéraire originale d'un auteur des îles de l'Indianocéanie sera par la suite récompensée. Le dossier d'inscription est accessible sur le site de [la COI](#). Date limite pour la soumission des manuscrits, vendredi 31 août.

Posted by Dasa Appalasawmy

[VIDÉO] La Commission de l'Océan Indien lance le Prix Indianocéanie

Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi, a lancé ce mercredi 20 juin un prix littéraire baptisé "le Prix Indianocéanie". Cette manifestation littéraire a pour but de valoriser le patrimoine commun des cinq îles membres de la Commission de l'Océan Indien, notamment l'île Maurice, l'île de la Réunion, les Seychelles, l'Union des Comores et Madagascar.

Le point avec Mehryne Annoar avec le récit de Reeya Rambojun
Posted by r.rambojun



Valoriser les talents artistiques régionaux à travers le Prix Indianocéanie



Amoureux de l'écriture, passionné et inspiré par votre île, la Commission de l'océan Indien et le Département de La Réunion ont lancé, ce mercredi 20 juin, le Prix Indianocéanie. Ce prix est un appel à écritures réservé aux résidents des îles membres de la COI : l'île Maurice, Madagascar, La Réunion, les Comores et les Seychelles, et ayant plus de 18 ans. Cette manifestation littéraire n'est pas

un concours, a tenu à préciser le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi. La création du Prix Indianocéanie, est une ouverture sur un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, dont le but est de valoriser les talents artistiques de la région. Il est aussi en ligne avec l'objectif de la COI qui est de mettre en valeur le patrimoine culturel de ses îles.

Que vous soyez débutant ou auteur confirmé, il vous faudra faire preuve d'originalité pour séduire le jury. Toutes les écritures sont concernées : contes, nouvelles, essais, romans, théâtre, recueils de poésie. Votre manuscrit devra comporter 20 à 100 pages et doit surtout être inédit. Le français reste la langue privilégiée car elle est commune aux cinq îles. La date limite de soumission est le 30 août 2018. Le Prix Indianocéanie est une opportunité à la création en s'inspirant de cet espace géographique, culturel, linguistique et ainsi valoriser cette identité commune. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires et son auteur recevra un prix de 1000 euros.

L'organisation du Prix Indianocéanie est une initiative culturelle issue d'un partenariat entre la COI et le Conseil départemental de La Réunion et bénéficie du soutien de l'Organisation Internationale de la francophonie et de Rogers Aviation à travers sa filiale BlueSky. La présentation de ce premier Prix Indianocéanie a vu la présence du Secrétaire général de la COI, de Véronique Espitalier-Noël, Chargée de mission à la COI, de Béatrice Sigismeau, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Réunion et de Patrick de Ravel, Customer Relationship Manager of Rogers Aviation. Le but est aussi d'inscrire ce prix dans la durée.

La COI lance le Prix Indianocéanie



Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Hamada Madi, a lancé le 20 juin 2018, au nom des États membres de l'organisation, le Prix Indianocéanie.

Le Prix Indianocéanie, est une manifestation littéraire qui ouvre un

nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux. Cette manifestation littéraire est réalisée avec l'appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky.

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l'un des axes principaux est de « promouvoir l'émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Ainsi, la COI mène depuis 2014 un vaste chantier de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine culturel dans ses îles. Aujourd'hui, la COI poursuit son action avec ce prix qui récompensera une œuvre littéraire originale d'un auteur de l'Indianocéanie. Le Secrétaire général de la COI encourage ainsi tous les habitants résidant dans les îles de l'Indianocéanie, de plus de 18 ans, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la région.

La Rédaction Maurice Actu



« Prix Indianocéanie » : honneur à l'expression littéraire francophone



Reconnaissance et mise en valeur du patrimoine culturel des îles de l'Océan Indien. C'est dans cette optique que Hamada Madi, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien (COI), a lancé le Prix Indianocéanie le 20 juin dernier, au nom des États membres de l'organisation.

Il s'agit d'une manifestation littéraire, réalisée avec l'appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de l'entreprise mauricienne BlueSky. « Le Conseil départemental de La Réunion est attaché à la coopération culturelle entre les îles de l'Océan Indien qui, en plus d'une proximité géographique, partagent des liens forgés par l'histoire, la culture, et aussi le sport, le tourisme... En proposant à la COI de créer un appel à écritures qui aboutira à la remise du Prix Indianocéanie, nous répondons pleinement à cette ambition », avance le Président du Conseil départemental de la Réunion.

Toujours selon lui, c'est sans doute la première fois que les populations des États-membres sont invitées à dire les mondes, anciens ou contemporains, réels ou imaginaires, que nous appelons l'Indianocéanie. Cette manifestation littéraire ouvre ainsi un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux. En effet, le Conseil des Ministres de la COI a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l'un des axes principaux est de « promouvoir l'émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Et depuis 2014, la COI mène un vaste chantier dans ce domaine. Ce Prix Indianocéanie récompensera une œuvre littéraire originale d'un auteur de l'Indianocéanie. Le Secrétaire Général de la COI encourage ainsi tous les habitants de plus de 18 ans résidant dans les îles de l'Indianocéanie, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la

région. L'inscription et le dépôt des manuscrits devraient se faire entre le 20 juin et le 31 août 2018 au Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine.

Lanto RAZAFINDRAMIADANA

Prix Indianocéanie : Appel à écritures ouvert !

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'idée d'une appartenance à un espace francophone commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Le 32e Conseil des ministres de la **Commission de l'océan Indien (COI)** en date du 1er mars 2017 a mandaté le **Secrétariat général de la COI** afin d'organiser le Prix Indianocéanie en lien avec le Conseil départemental de La Réunion.

Ce prix récompensera une œuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des Etats membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires.

Les objectifs sont donc : la valorisation l'identité Indianocéanique, la promotion des auteurs et littératures francophones de l'Indianocéanie, et accroître l'engagement des jeunes et de la société civile dans la création littéraire.

Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Indianocéanie (Union des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion et Seychelles), âgés de plus de 18 ans. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018. Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site de **la COI**. Les documents peuvent aussi être retirés auprès des ministères en charge des différentes régions.

Littérature Océan Indien : La Commission Océan Indien lance le Prix Indianocéanie



La Commission de l'océan Indien et le Conseil départemental de La Réunion avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky lancent un appel à écritures inédit dans la région baptisé « Prix Indianocéanie ».

Cette initiative qui met à l'honneur l'expression littéraire francophone est ouverte aux résidents majeurs des îles membres de la COI, indique la Commission dans un communiqué. Ouvert le 20 juin, les inscriptions et dépôts de manuscrits se poursuivent jusqu'au 31 août sur le site de la Commission de l'Océan Indien. Les écrivains en herbe peuvent également retirer leur dossier auprès du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Comoriens de l'étranger, en Union des Comores, au Ministère de la Culture, de la Promotion de l'artisanat et de la Sauvegarde du patrimoine de Madagascar, au Ministère des Arts et de la Culture de l'île Maurice ainsi qu'au siège de la Commission, toujours à l'île Maurice. Les Réunionnais peuvent également retirer leur dossier au Conseil Départemental, Direction de la Culture et du Sport, et les Seychellois au Département de l'Éducation du Ministère de l'Éducation et du Développement des ressources humaines.

“Le Prix Indianocéanie est une occasion offerte à tous les résidents majeurs des îles membres de la COI à soumettre un manuscrit original en français. Le Prix Indianocéanie bénéficie du soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky”.

Prix Indianocéanie - Appel à écritures ouvert pour les auteurs francophones

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'idée d'une appartenance à un espace francophone commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Le 32e Conseil des ministres de la **Commission de l'océan Indien (COI)**, en date du 1er mars 2017, a mandaté **le Secrétariat général de la COI** afin d'organiser le Prix Indianocéanie en lien avec le Conseil départemental de La Réunion. Ce prix récompensera une œuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Les membres du jury, nommés par les États membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des États membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. Les objectifs sont donc : valoriser l'identité Indianocéanie, promouvoir les auteurs et les littératures francophones de l'Indianocéanie, et accroître l'engagement des jeunes et de la société civile dans la création littéraire. Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Indianocéanie (Union des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion et Seychelles), âgés de plus de 18 ans. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018. Le dossier d'inscription est téléchargeable en ligne sur le site de **la COI**. Les documents peuvent aussi être retirés auprès des ministères en charge des différentes régions.

© JIR

■ Concours

La COI lance le Prix Indianocéanie

De g. à dr. Béatrice Sigismeau, vice-présidente du Conseil départemental de La Réunion, Hamada Madi et Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission à la COI.



Amoureux des mots ou écrivains confirmés, à vos plumes. La Commission de l'océan Indien (COI) a lancé, mercredi, à son siège à Ébène, la première édition du Prix Indianocéanie. Le secrétaire général de la COI, Hamada Madi, a expliqué lors de ce lancement qu'il s'agit d'une opportunité qui est donnée à ceux qui veulent s'exprimer «*de mettre en valeur l'Indianocéanie d'hier, d'aujourd'hui et de demain*», à travers leurs mots.

Le terme «*indianocéanie*» a été pour la première fois évoqué par l'écrivain mauricien Camille de Rauville dans les années 60. L'Indianocéanie est ce qu'il appelle «*le climat, le métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées, qui composent le substrat des îles australes de l'océan Indien et qui se manifeste à travers le brassage de leurs ethnies, de leurs coutumes, de leurs pensées et croyances, ainsi que leur(s) littérature(s)*».

Avec ce prix, la COI entreprend une nouvelle action dans le domaine culturel. Un secteur que le secrétaire général qualifie de «*trop peu mis en avant*». Ce prix proposé par le Conseil départemental de La Réunion bénéficie de son appui, ainsi que de celui de l'Organisation internationale

de la Francophonie et de l'entreprise privée mauricienne BlueSky.

Dans le cadre de ce prix, un appel à écriture est lancé dans les cinq États membres de la COI, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. Les participants doivent être âgés de plus de 18 ans et être résidents de l'un des pays des États membres. Les œuvres jamais publiées, composées de 20 à 100 pages, devront être déposées à la COI d'ici le 30 août. À Maurice, les formulaires de participation sont disponibles sur le site de la COI et au ministère des Arts et de la culture.

Les textes devront être écrits en français et porter sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Aucun genre n'est imposé. Les romans, de même que les essais sont les bienvenus. Le jury n'est pour l'heure pas encore composé mais les membres devront être nommés par les États membres de la COI. Il devrait ainsi s'agir de personnalités du monde littéraire des cinq îles. Le lauréat de cette première édition du Prix Indianocéanie repartira avec la somme de 1000 euros et verra son œuvre être publiée en 300 exemplaires. La cérémonie de remise du prix devrait se faire fin novembre.

24 Juin 2018

<http://ionnews.mu/video-prix-indiaocéanie-la-coi-lance-son-concours-decriture-240618/>

[Vidéo] Prix Indiaocéanie : La COI lance son concours d'écriture



À vos plumes et claviers ! La **Commission de l'océan Indien**, en partenariat avec le Département de La Réunion, lance le Prix Indianocéanie. Aucune restriction au niveau du genre pour cette manifestation littéraire. Les auteurs débutants ou confirmés de plus de 18 ans sont invités à soumettre leurs manuscrits inédits, qu'il s'agisse de contes, nouvelles, romans, théâtre, poésie ou d'essais. À la clé : un prix de 1000 euros. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. Le français reste la langue privilégiée car commune aux cinq États membres de **la COI**. La date limite de soumission est le 30 août 2018. Le jury sera composé de membres culturels de Maurice, Madagascar, La Réunion, des Comores et des Seychelles.

Le dossier d'inscription et le règlement de l'appel à écritures [sont disponibles ici](#).



<https://www.youtube.com/watch?v=rAahDDkYafE>

Prix Indianocéanie

Le **Secrétaire général de la Commission de l’océan Indien, Hamada Madi**, a lancé le 20 juin 2018, au nom des États membres de l’organisation, le Prix Indianocéanie.

Le Prix Indianocéanie, est une manifestation littéraire qui ouvre un nouvel horizon pour l’action de **la COI** dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux.

Cette manifestation littéraire est réalisée avec l’appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l’Organisation internationale de la Francophonie et de l’entreprise mauricienne BlueSky.

Le Conseil des ministres de **la COI** a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l’un des axes principaux est de « promouvoir l’émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Ainsi, **la COI** mène depuis 2014 un vaste chantier de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine culturel dans ses îles. Aujourd’hui, **la COI** poursuit son action avec ce prix qui récompensera une œuvre littéraire originale d’un auteur de l’Indianocéanie.

Le Secrétaire général de la COI encourage ainsi tous les habitants résidant dans les îles de l’Indianocéanie, de plus de 18 ans, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la région.

Jean Claude Le Roy

Prix Indiaocéanie avec le Conseil Départemental : Une manifestation littéraire pour valoriser les talents artistiques régionaux



Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, a lancé le 20 juin 2018 au nom des Etats membres de l'organisation, le Prix Indianocéanie, une manifestation littéraire qui ouvre un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine

culturel. C'est en mars 2017, que le Département de La Réunion, attaché à la coopération culturelle entre les îles de l'océan Indien, propose à la COI de créer un appel à écritures qui aboutira à la remise du Prix Indianocéanie. Plus qu'un concours littéraire, cet appel à écrire est le lieu d'une expression et de réflexions autour du concept de l'indianocéanie qui évoque l'espace géographique, culturel, linguistique partagé par Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et La Réunion. Ce prix récompensera une oeuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

Présente à ce lancement, Béatrice Sigismeau, Vice-présidente du Département déléguée à la Culture, a souligné que " c'est sans doute la première fois que les populations des Etats-membres sont invitées à dire les mondes, anciens ou contemporains, réels ou imaginaires, que nous appelons l'Indianocéanie " ajoutant que " voir l'aboutissement de ce projet et son lancement sous l'égide de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui lui apporte son label ainsi qu'un financement, est une réelle satisfaction. Pour que l'art et la culture inspirent le projet indianocéanique, il faut donc souhaiter plein succès et longue vie à ce Prix. Parallèlement au Prix Indianocéanie, le Département portera un prix dédié aux jeunes qui sera lancé à la prochaine rentrée ".

L'appel à écritures est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Union des Comores, Maurice,

Madagascar, Réunion et Seychelles, âgés de plus de 18 ans. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des Etats membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires. L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018.

Témoignages

<https://www.temoignages.re/culture/lancement-du-prix-litteraire-indiaocanee,93391>

FREE DOM
L'ACTUALITE DE LA REGION EN DIRECT

<https://freedom.fr/prix-indiaocanee-une-manifestation-litteraire-pour-valoriser-les-talents-artistiques-regionaux/>

Prix Indianocéanie, appel à écritures



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi, vient de lancer le Prix Indianocéanie, une manifestation littéraire qui entend valoriser les talents artistiques régionaux.

Cette manifestation littéraire est réalisée avec l'appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky.

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l'un des axes principaux est de « promouvoir l'émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix... ».

Ainsi, la COI mène depuis 2014 un vaste chantier de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine culturel dans ses îles. Aujourd'hui, la COI poursuit son action avec ce prix qui récompensera une œuvre littéraire originale d'un auteur de l'Indianocéanie.

Le Secrétaire général de la COI encourage ainsi tous les habitants résidant dans les îles de l'Indianocéanie, de plus de 18 ans, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la région.

L'Indianocéanie

Depuis Camille de Rauville en 1961, l'Indianocéanie évoque l'idée d'une appartenance à un espace francophone commun aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles. Le 32^e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien en date du 1^{er} mars 2017 a mandaté le Secrétariat général de la COI afin d'organiser le Prix Indianocéanie en lien avec le Conseil départemental de La Réunion.

Prix

Ce prix récompensera une œuvre inspirée de cet espace géographique, culturel, linguistique, en tant que socle de référence partagé, lieu de réinvention du monde.

Déroulé

L'appel à écritures Indianocéanie est un appel à écrire des textes en français, sans genre imposé, portant sur des questionnements propres à la région Indianocéanie. Les membres du jury, nommés par les Etats membres de **la COI**, seront des personnalités du monde littéraire des cinq îles. Seront également impliqués, tout au long du projet, les ministères des Etats membres et les personnalités du monde régional du livre. L'appel à écritures et la cérémonie de remise du prix seront l'occasion de promouvoir l'Indianocéanie, de contribuer à la promotion et à la diffusion de sa littérature, de renforcer le réseau d'acteurs en la matière et de faire connaître le lauréat. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires.

Le territoire

Il est ouvert aux ressortissants des îles de l'Indianocéanie (Union des Comores, Maurice, Madagascar, Réunion et Seychelles), âgés de plus de 18 ans.

Durée

L'appel à écritures est ouvert du 20 juin 2018 au 31 août 2018.

Prix Indianocéanie : un appel à écriture lancé



Soutenus par l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission de l'océan Indien (COI) et le Conseil départemental de La Réunion organisent un concours littéraire dénommé « Prix Indianocéanie ». L'inscription est ouverte depuis le 20 juin jusqu'au 31 août prochain.

Le concours est ouvert à tous les résidents des îles de l'Indianocéanie, à savoir Comores, Maurice, La Réunion, Seychelles et Madagascar. « L'idée est d'évoquer cette sensation d'appartenance à cet espace qui est aussi francophone ». Ainsi, le thème choisi pour cette année est « Racontez l'Indianocéanie au fil des pages... » dans la langue de Molière. Ouvert aux jeunes auteurs de plus de 18 ans, le concours a pour objectif de détecter les nouveaux talents, de les promouvoir et surtout, de valoriser l'identité Indianocéanique.

Le règlement du concours

Le candidat est libre de choisir son style littéraire. Il peut raconter une histoire réelle ou fictive, ancienne ou contemporaine, à condition qu'elle relate ce qu'est l'Indianocéanie, dans son espace géographique, culturel et linguistique. Notons que ces îles partagent ensemble des liens historiques et culturels. Par ailleurs, le candidat doit mentionner le genre de l'œuvre, que ce soit un roman, essai, poésie... de 20 à 100 pages maximum qui n'est pas signé. Dans la foulée, l'auteur doit respecter quelques conditions, police de

caractères Garamond, taille 12, interligne 1,5... Bref, les détails et le dossier d'inscription sont disponibles sur le site commissionoceanindien.org ou au ministère de la Culture, de la promotion de l'artisanat et de la sauvegarde du patrimoine à Anosy. L'œuvre sélectionnée sera ensuite éditée en 300 exemplaires et le lauréat bénéficiera d'une somme de 1 000 euros, soit 4 000 000 ariary environ, puis d'un séjour, tous frais payés, à l'île Maurice, pour la remise du prix.

Pour la promotion des œuvres littéraires

Au mois de juin 2016, [la COI](#) et l'OIF ont signé un accord-cadre de coopération à travers le projet dénommé « Soutien aux manifestations littéraires », dont fait partie le Prix Indianocéanie. L'objectif est de promouvoir la littérature francophone de la zone océan Indien en s'appuyant sur les réseaux de centres de lecture et d'animation culturelle.

Holy Danielle

Prix Indianocéanie : livre ta plume

J'ai longtemps rêvé d'être le plus jeune Victor Hugo de tous les temps en écrivant le plus grand chef-d'œuvre littéraire, lequel fera de moi un être impérissable dans les couloirs de l'Académie française et un bijou dans les yeux de ma mère. Or, l'herbe est aussi verte sur notre île. Natacha Appanah, Jean-Marie Le Clézio, Ananda Devi, les exemples ne manquent pas pour démontrer l'habileté mauricienne en ce qui concerne l'encre et les pages. Et si tu t'en inspirais pour le prochain Prix Indianocéanie ?

Indianano, merde, I-N-D-I-A-N-O-C-É-A-N-I-E

Parmi nos génie-teurs, figure aussi Camille de Rauville, poète de notre terre, un intellectuel des vers et des strophes. Sa particularité a été de découper, sous un regard taxonomiste, la réalité littéraire des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Il manifeste, par la suite, le fameux néologisme « indianocéanisme ». En ses mots, cet humanisme implique « le climat, le métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées qui composent le substrat des îles de l'océan Indien ». Tu l'auras compris, ce néologisme aussi long qu'une homélie de Pâques, est tout ce qui t'entoure – le simple bruit des embruns du Souffleur, le ciel rosâtre d'un coucher de soleil à Macondé, en passant par le vent qui ondule les couleurs du sari, les rires folâtres des enfants de Tamarin et les rides assagies d'une laboureuse au crépuscule. Tu en fais également partie – ton accent qui témoigne de tes racines, ton admiration face à la fleur de canne, ton euphorie lors de l'aïd, ta générosité du Nouvel An chinois, TWA tout simplement, tu es l'ADN de notre indianocéanité !

« le climat, le métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées qui composent le substrat des îles de l'océan Indien »

Revenons à nos moutons !

Lancé le 20 juin par la **Commission de l'océan Indien (COI)**, le Prix Indianocéanie part d'une intention exclusive de « valoriser ce qui nous relie – les résonances culturelles et humaines indéniables de nos îles », comme le dit **Hamada Madi, secrétaire général de la COI**. Mais pourquoi y participer ? N'as-tu jamais rêvé de mettre sur papier tes pensées de deux heures du mat ? As-tu déjà songé à transformer en encre de beauté ta verve d'écrivain, à donner vie à la plume qui titille ta main, à ressusciter le Malcolm de Chazal en toi ? Ne veux-tu pas laisser ton empreinte sur l'âme des gens ?

Acquiesces-tu ? Pour toutes ces raisons, tu n'as nada à perdre ! Le lauréat du Prix verra son œuvre éditée en 300 exemplaires et bénéficiera d'un chèque de 1000 euros. La classe non ? Mais au-delà de toutes récompenses matérielles, ce prix, peu importe l'issue du jeu, est l'occasion de t'exprimer sur des sujets contemporains de la région, à sentir et ressentir ton entourage indianocéanique, à agir et interagir avec lui. Vas-y, livre ta plume !

Qui dit Grand Prix, dit règlements !

Tu croyais y échapper ? L'œuvre que tu écriras peut revêtir tous les genres (roman, essai, poème, théâtre, etc.) et tu devras le mentionner ! Surtout, pour que ton œuvre soit reconnue, elle devra comporter un minimum de 20 pages et de 84 000 signes (espaces comprises) et un maximum de 100 pages et de 420 000 signes. Above all, tu devras être âgé de 18 ans et plus à la date de remise du manuscrit, lequel devra être non primé, anonyme, avec une grande qualité littéraire, une originalité thématique et un lien pertinent avec l'indianocéanie ! Et pour terminer, ta plume devra être française et quoi de mieux pour comprendre un désir et glorifier l'invisible ! N'en déplaise à certains, il y a ces sentiments qu'on ressent uniquement dans la langue de Molière (« Fuck thou », me diront les shakespearienophiles).

Alors, toi qui me lis, n'en perds pas une miette ! Tu as jusqu'au 31 août pour écrire une œuvre qui nous prendra aux tripes !

Prix littérature de l'océan Indien – Écrivains et poètes, livrez vite votre plume



Le « Prix Indianocéanie » est le premier prix littéraire de la zone océan Indien. Les écrivains majeurs s'exprimant en français ont jusqu'au 31 août pour déposer leur œuvre auprès de l'organisation

Lancé officiellement lors d'une conférence de presse le mercredi 20 juin 2018, au siège de la Commission de l'océan Indien à Ebène à l'Ile Maurice, un appel régional à écriture

pour le Prix Indianocéanie se présente comme une opportunité en or, pour les férus de plume s'exprimant dans la langue de Molière et ayant plus de dix-huit ans à la date de la remise de son manuscrit, pour faire valoir leur talent.

Contes, nouvelles, essais, romans, théâtre, ou recueil de poésie avec une originalité thématique et un lien pertinent avec l'indianocéanie peuvent disputer ce prix. Le manuscrit doit être composé de textes de vingt pages, ayant au minimum quatre-vingt mille caractères, signes et espaces compris, et au maximum cent pages avec quatre cent vingt mille caractères, signes et espaces compris. L'œuvre en compétition doit être non primée et anonyme. Les intéressés ont jusqu'au 31 août pour déposer leur manuscrit auprès de l'organisation. Les règlements et les fiches d'inscriptions sont disponibles sur la page Facebook de Prix Indianocéanie ou sur le site de la **Commission de l'Océan Indien**, et également auprès du ministère de la Culture, de la Promotion de l'artisanat et de la Sauvegarde du patrimoine.

Grand prix

Le lauréat du Prix Indianocéanie verra son œuvre éditée en trois cents exemplaires et bénéficiera d'un chèque de 1000 euros « Le Prix Indianocéanie, qui est le premier prix littéraire de la Zone océan indien, a pour but de valoriser le patrimoine commun et à promouvoir les talents artistiques régionaux. Valoriser ce qui nous relie, les résonances culturelles

et humaines indéniables de nos îles, il bénéficie du soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky », selon Hamada Madi, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, lors de cette conférence de presse. Ce prix rentre dans le cadre des projets 2018 « Soutien aux manifestations littéraires », axé sur le livre.

Ricky Ramanan